



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel. : 0231376588. Fax : 0231376587. Mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 1^{er} octobre 2005 à Agneaux

I. Accueil et recensement des voix.

15 clubs sur 26 sont représentés, soit 44 voix sur 62 possibles.

Décompte des voix : Jacques Maillard 3 voix (Luc-sur-Mer, Orbec) ; Marc Santerne 14 (Lisieux, Caen Avant-Garde, Dives-sur-Mer, La Rivière St-Sauveur) ; Pascal Le Fournier 7 (L'Aigle, L'Aigle, Flers-Briouze, Collège La Ferté) ; Bruno Delacotte 3 (UST Equeurdreville) ; Muriel Santos Da Silva 5 (Agneaux-St-Lô) ; Christian Clin 2 (St-Hilaire) ; Bosko Basic 3 (Deauville) ; André Thomas 7 (Caen Alekhine).

Mme Dominique Boulme, secrétaire du club de Lisieux ainsi que MM Benéteau, Choisy et Lejeune, membres du CD Ligue, sont également présents Christophe Hamon (Potigny) nous a rejoint l'après midi.

Le nombre de voix attribué à chaque club tient compte des licences B conformément aux directives fédérales. 1 voix de 31 à 100 licences B, 2 voix de 101 à 300, etc...

Les divers documents tels que le rapport moral, le rapport d'activité, les bilans financiers, les états d'affiliations, etc. sont mis à la disposition des participants.

II. Rapport moral et rapport d'activité.

Le président Maillard lit le rapport moral. Le nombre de clubs est stable. Un nouveau club, Potigny apparaît tandis que Caen Avant-Garde connaît un regain de licenciés. Damigny et Caen Palace cessent leur activité.

Le secteur féminin progresse et le niveau des joueuses ne cessent de s'améliorer. Marc Santerne remarque qu'il est très difficile de garder les féminines et que la solution pourrait être la notion de « binôme » En effet, selon lui, les jeunes filles restent plus facilement dans les clubs lorsqu'elles sont deux. Jacques Maillard répond que le « turn-over » est également très important chez les garçons mais qu'on le constate moins du fait de leur plus grand nombre.

Le secteur jeune est en progrès également. Les résultats obtenus aux Championnats de France le montre même si l'on peut regretter l'absence de titre.

Concernant le journal de la Ligue, le dernier numéro qui devait paraître en juin n'a pas été fait faute de temps du président. En revanche, beaucoup d'informations sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Ligue actualisé par Gaël Lejeune.

André Thomas s'étonne que le terme « communication » n'apparaisse pas une seule fois dans le rapport moral. Pour lui, la communication interne et surtout externe est essentielle pour la promotion de notre activité. Jacques Maillard est d'accord mais regrette que la ligue ne soit pas suffisamment représentée, car non invitée, dans les manifestations échiquéennes régionales. Difficile ensuite de communiquer. La communication doit se faire aussi dans le sens clubs vers ligue. Marc Santerne dit qu'il fait passer des articles régulièrement dans la presse locale. Malheureusement, dans la presse régionale, c'est très difficile ou bien dans les pages locales.

Pascal Le Fournier demande la parole pour donner la position des clubs de l'Orne suite l'AG de ce département sur l'affaire de l'échiquier féminin en nationale 4. Les clubs de l'Orne dans leur ensemble estiment cette décision dommageable et disent leur opposition à cette mesure néfaste



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel. : 0231376588. Fax : 0231376587. Mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

au développement des clubs. Le président du CD Orne ajoute que cette décision aurait dû préalablement être débattue en commission et appliquée après un délai permettant aux clubs de s'y préparer convenablement.

André Thomas dit que le rapport moral, qui reprend in extenso quelques paragraphes du rapport d'activité, n'est pas un résumé du rapport d'activité mais une réflexion plus générale du président sur les problèmes de la ligue et sur la politique à mener pour y remédier. Plusieurs personnes sont d'accord avec cette analyse. Jacques Maillard le reconnaît en partie et promet de faire mieux l'an prochain.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés par 14 voix pour (Luc, Orbec, Deauville, Equeurdreville, Agneaux-St-Lô) et 30 abstentions.

III. Bilan Financier.

Hubert Benéteau présente le bilan financier de la saison passée. Les frais de fonctionnement passent de 1500 à 900 euros, ce qui représente une économie substantielle. 900 euros ont été économisés sur le poste de la formation des jeunes non par moins d'actions engagées mais car moins de jeunes inscrits. Idem pour les féminines pour lesquelles 200 euros ont été dépensés au lieu des 400 provisionnés. Le trésorier précise que dans les aides diverses il faut compter l'aide pour le Championnat du Monde Jeunes de Belfort et une aide pour l'arbitrage de la finale des collèges par équipes de 16 organisée à Agneaux. En conclusion la trésorerie nette de la ligue à la date de l'AG s'élève à + 2000 € (voir documents comptables). Cette somme est justifiée par l'éventuelle embauche d'un salarié (voir le budget prévisionnel) afin d'avoir quelques réserves pour pallier à des avances que la ligue pourrait avoir à verser.

André Thomas demande ce que représente le matériel dans la colonne 'Actif' du bilan par rapport aux jeux et aux pendules indiqués sous 'Stocks'. Réponse du trésorier : C'est la même chose. Dans la colonne Actif, le matériel n'a tout simplement pas été détaillé. Autre question du président de Caen Alekhine : Est-il tenu compte de la dépréciation du matériel ? Réponse du trésorier, non car celui-ci est d'une valeur trop faible.

Vote du quitus : Le rapport financier est voté à l'unanimité.

IV. Propositions et orientations pour 2005/2006.

- a. Interclubs : Les appariements sont en ligne depuis août. Les documents sont parvenus aux responsables d'équipes fin septembre. Suite à des questions sur les kilométrages, Christian Clin explique qu'il travaille toujours en tenant compte de la saison précédente. En principe et lorsque c'est possible, le rapport matches à domicile/matches à l'extérieur est équilibré sur deux saisons. Idem pour les moyennes de kilomètres parcourus étant entendu que les équipes géographiquement centralisées sont toujours un peu avantagées en terme de kilométrage. La possibilité des matches à mi-distance est évoquée. Christian Clin rappelle que suite à une décision déjà ancienne prise en AG, il avait été décidé de privilégier les rencontres domicile/extérieur. Bien entendu, quand la distance à parcourir est très importante, le match à mi-distance est préféré (exemple : match Echiquier du Perche contre UST Equeurdreville de N4 cette saison).
- b. Coupe moins de 2000 : La phase régionale de cette coupe aura lieu le vendredi 11 novembre à Lisieux



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel. : 0231376588. Fax : 0231376587. Mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

- c. Coupe de la Fédération : La phase départementale aura lieu le vendredi 11 novembre dans chaque département. Lisieux organisera pour le Calvados. L'Echiquier du Perche pour l'Orne. Pas de candidat connu pour la Manche.
- d. Interclubs Jeune Nationale 4 : Pascal Le Fournier remplace Marc Santerne pour l'organisation de cette compétition.
- e. Proposition de Mme Muriel Santos Da Silva : La responsable du secteur féminin de la ligue propose que la championne de Basse-Normandie Féminine soit aidée au même niveau que le champion pour sa participation aux Championnats de France. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- f. Projet DTR : Jacques Maillard informe les membres de l'Assemblée Générale que La DRDJS a accepté le principe de la création d'un DTRJ à temps complet ou de deux demi-temps. La finalisation du projet ne pourra se faire qu'après signature avec les clubs de conventions précisant l'utilisation de ces formateurs faute de quoi le projet sera différé. Un débat s'engage sur ce sujet sans que rien de précis ne se soit décidé. Il semble que le projet pour un demi-emploi dans le Calvados soit réalisable. Hubert Benéteau est chargé d'étudier la faisabilité financière du projet.
- g. Compétitions scolaires : Il faut redévelopper les championnats scolaires dans les départements. A partir de cette saison, il n'y aura plus de phase académique pour les lycées. Ceux-ci seront directement qualifiés pour la phase inter-académique. Les phases départementales des championnats scolaires devront impérativement être terminées au 31/01/2006. A l'issue des phases départementales (organisées sous la responsabilité des Comités Départementaux) des équipes seront qualifiées pour la phase académique. Les équipes seront formées de 6 garçons et de deux filles. Un appel à candidature est lancé pour l'organisation de la phase académique le 8 mars.

Muriel Santos Da Silva pense qu'il faudrait créer un championnat scolaire "B" réservé aux seuls licenciés B dont la finalité serait d'être une compétition de masse régionale. Jacques Maillard répond qu'il est possible d'organiser une sorte de challenge à la suite des championnats scolaires, et se propose de le mettre en place. Le principe d'équipes de quatre joueurs est retenu.

- h. Championnats de France Jeunes : Un nouveau règlement harmonisant les règles des championnats départementaux et de ligue est sorti. Lors de la journée des ligues auxquelles a participé le président Maillard, ce règlement a été fortement contesté car il ne laisse aucune latitude aux ligues et départements et il ne tient pas compte de la réalité du terrain. De plus aucune concertation n'a été faite avant sa rédaction. Pour cette saison ce règlement n'est pas applicable obligatoirement (il le sera en 2006/2007), il n'est que recommandé. Selon Christophe Choisy, membre du CD de la Ligue et Directeur Fédéral des Jeunes, il sera amendé d'ici là. Pour la saison 2005-2006, l'AG se prononce sur les cadences qui seront appliquées cette année. Après débat, il est entériné par 42 voix pour et 2 abstentions (St-Hilaire) les cadences suivantes :

1. 1h30 + 30 s par coup (2h00 KO) pour les catégories à partir de pupilles
2. 50mn + 10 s par coup (1h00 KO) pour les poussins et petits-poussins



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel. : 0231376588. Fax : 0231376587. Mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Dans un souci de cohérence avec le championnat de France, Christophe Choisy propose un changement du système de départage pour le titre et les places qualificatives : parties rapides et blitz au lieu de l'habituel Solkov. Christian Clin demande ou est la cohérence puisqu'aux championnats d'Europe et du Monde, le départage par parties rapides n'est pas utilisé. Cette proposition est adoptée par 35 voix pour et 9 abstentions (Caen Alekhine et St-Hilaire)

i. Propositions d'André Thomas (se référer au document envoyé par mail aux clubs par le Président de Caen Alekhine):

1) *Suppression de la mixité lors des Championnats de Ligue Jeunes :*

Le président Maillard rappelle que la décision de fusionner les catégories petits poussins et petites poussines a été prise la saison dernière. Selon lui, le principe de continuité de cette décision pour les autres catégories était inclus dans ce vote. Il n'est donc pas question d'arrêter là, l'expérience. Les catégories poussins et poussines seront fusionnées dans un seul et même tournoi cette saison. La fusion des autres catégories se poursuivra tous les deux ans si le bilan de cette action s'avère positif.

2) *Transmission à la commission Technique jeunes et au CD de la fédération d'une motion à propos du projet de règlement des Championnats Jeunes :*

La Ligue de Basse-Normandie des Echecs est bien consciente que la Fédération se doit d'harmoniser le règlement des Championnats Jeunes tout le long de la filière Départements, Ligues, Fédération. La Fédération se doit donc de définir les grandes lignes de l'organisation et du règlement de ces Championnats. Mais la fédération doit laisser aux Ligues et aux Départements le soin et l'initiative d'aménager les détails de l'organisation et du règlement de leurs championnats en fonction des situations locales, tout en restant dans le cadre général défini par la Fédération.

L'AG se prononce favorablement à l'envoi d'une telle motion par 28 voix pour, 8 abstentions (St-Hilaire, Deauville, Luc et Orbec) et 8 voix contre (Agneaux-St-Lô et UST Equeurdreville)

Le Président Maillard est chargé de cette tâche.

j. Divers : Jacques Maillard donne une information encore à prendre au conditionnel : Selon des sources fédérales non officielles, il ne serait plus possible d'être licencié dans un club et d'être président d'un autre club à partir de la saison prochaine. Pascal Le Fournier s'indigne qu'une telle décision puisse être prise. C'est méconnaître la réalité du terrain. Pour l'instant il n'y a pas lieu de s'alarmer.

V. Budget prévisionnel.

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2005/2006. Les points importants à noter sont :

- l'augmentation de la somme allouée pour la formation des jeunes (3600 €) permettant la mise en place du plan de formation continu avec suivi annuel proposé par Christophe Choisy.
- Une subvention de 2300 € du Conseil Régional de Basse-Normandie déjà acquise.



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel. : 0231376588. Fax : 0231376587. Mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

- Un prévisionnel de charge de 12500 € pour l'embauche d'un DTR compensé par la subvention DRJS d'un montant identique. Bien entendu, si l'embauche ne se fait pas, ces deux lignes s'annuleront.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Un débat s'engage ensuite sur le taux de cotisation de la licence senior pour 2006/2007. Jacques Maillard rappelle que suite à l'arrêt de la revue Echecs & Mat, la part fédérale pour les licenciés A est restée à 24 €, la part ligue étant quant à elle de 18 €. Hors, avant la création de la revue fédérale, les deux parts étaient identiques comme pour les jeunes. Faut-il augmenter la part ligue pour rattraper ce retard ? L'AG se prononce à l'unanimité pour le maintien de la parité part ligue/part fédérale pour les catégories jeunes et pour le maintien à 18 € de la part ligue pour les seniors.

VI. Dates à retenir

Championnats de Ligue Toutes Catégories : à Flers les 16 et 17 avril 2006

Championnats de Ligue Jeunes à Agneaux du 18 au 21 février 2006

Championnats de Ligue féminin de parties rapides : à Orbec(?) le 8 mai 2006

Le Secrétaire,

Christian CLIN